

Reportage

Les trottoirs transformés en parkings à Libreville



Au centre-ville, véhicules et piétons se disputent la chaussée, les trottoirs étant transformés en parkings.



Un exemple de stationnement anarchique à Libreville.

J.F.M

Libreville/Gabon

Le phénomène saute aux yeux. Et aucune zone de la capitale gabonaise n'y échappe. Faute de parkings créés par la municipalité, les automobilistes sont contraints de stationner sur les trottoirs, ces espaces réservés aux piétons. Ce capharnaüm profite cependant à d'autres, qui gagnent désormais leur vie en trouvant un endroit de fortune pour garer à chaque automobiliste qui en cherche.

LES trottoirs sont, par définition, des parties latérales d'une rue surélevées par rapport à la chaussée. Ces espaces sont réservés à l'usage exclusif des piétons. A Libreville et ses environs, de trottoir, point. Ou presque. Parce que les automobilistes éprouvent un malin plaisir à les transformer en parkings. Rares sont les parties de la

capitale qui sont épargnées par le phénomène. Au centre-ville comme aux quartiers, à l'instar des Akébé, de Kingulé, Cosmopark, Derrière-la-prison, Nkembo, même désordre.... Et ce, de jour comme de nuit. Conséquence, les usagers allant à pied sont contraints de marcher sur la chaussée, courant ainsi le risque de se faire renverser par un véhicule.

«Il est très difficile pour les piétons de circuler dans des zones comme le marché de Nkembo où, en plus des commerçantes qui y exposent leurs produits, les trottoirs servent aux stationnements des voitures», fait remarquer un usager.

CAPHARNAÛM. Habitant de Belle-Vue 2, un autre, Guy Maganga raconte qu'il a été touché violemment au bras gauche, le 22 mars 2017, par le rétroviseur d'un véhicule roulant dans le sens carrefour Bellevue-commissariat de police de ce quartier du troisième arrondissement. Ce jour-là, il tentait d'éviter une voiture garée sur le



Photo : Sveliana Nisame Ndong

Les espaces réservés aux piétons sont, à certains endroits, occupés par des voitures abandonnées depuis longtemps par leurs propriétaires.

trottoir. «En homme responsable, le chauffeur s'était arrêté pour s'enquérir de la situation et me porter secours. Mais j'aurais pu me faire tuer», dit-il. Non sans s'interroger sur qui devait en porter la responsabilité si, effectivement, le pire lui était arrivé. Le respect de l'utilisation exclusive des trottoirs par les piétons a souvent fait l'objet de plusieurs mesures. Dans un passé récent, l'Hôtel de ville de Libreville, après avoir fait le malheureux constat que

les trottoirs étaient encombrés par les commerçantes et les voitures en stationnement de longue durée, avait lancé des opérations "libérez les trottoirs". Une initiative qui avait, du reste, rencontré l'adhésion des Librevillois. Mais force est de constater que ces effets restent très limités. Les années passent sans que rien de concret ne soit fait pour justement libérer ces passages piétons. Bien au contraire, les trottoirs sont devenus de véritables

parkings pour les propriétaires de tous les types d'engins roulants. Au nez et à la barbe des autorités compétentes.

La responsabilité desdites autorités semble difficile à occulter dans cet état de fait. D'autant que l'aménagement d'une ville, avec tout ce que cela induit comme infrastructures routières, obéit à un certain nombre de règles. Les problèmes rencontrés dans la capitale gabonaise ne sont-ils pas l'illustration de l'échec patent en matière dudit aménagement?

PARKINGS PAYANTS COMME SOLUTION ? Les parkings figurent au nombre de ces difficultés. C'est peu de dire que Libreville en manque cruellement. Y compris au centre-ville où les automobilistes sont obligés d'utiliser des aires de stationnement privées. «Ce manque fait que nous soyons contraints de recourir aux trottoirs pour garer», résume sieur Ondo Mba, agent public.

Cependant, comme le dit une maxime populaire, "à toute chose malheur est

bon". de nombreux jeunes sans emplois savent désormais tirer profit de ce manque ou de l'insuffisance des parkings à Libreville et ses environs. Parmi eux, Jean-Pierre Ndong et Moussavou Dikoumba, deux Gabonais qui gagnent leur vie au quotidien en orientant des automobilistes à la recherche d'un espace de stationnement, soit durant les heures de travail, soit pour faire rapidement une course. La prestation est rémunérée entre 500 francs et 1000 francs par véhicule!

On peut observer ce spectacle au Trésor public, en face de la préfecture de police, dans la zone du ministère de la Culture, etc. Autant dire que les gouvernants ont là matière à agir, afin de trouver une solution à ce problème. Alors ministre des Transports, l'actuel Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, avait émis la possibilité de construire des parkings payants. Il est peut-être temps d'explorer cette voie.



Un trottoir occupé par des véhicules



Les restaurateurs sont les autres occupants illégaux des trottoirs.

Photo : AJT/ L'Union

Photo : J.F.Marola

Photo : Adjat NTOUTOUME

Photo : J.F.Marola